

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée de printemps de Lausanne Région à Bretigny-sur-Morrens, membre du secteur Nord de notre association.

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. MM. Les syndics Brélaz et Gorgerat, ainsi que plusieurs membres du Conseil d'Etat et quelques Préfets m'ont prié d'excuser leur absence à notre séance ; c'est dès lors chose faite. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

Il y a une personne qui n'aurait pas souhaité devoir être excusée, mais la Vie en a décidé autrement. Syndic de la Commune de Bussigny, M. Wehrli est décédé la veille de la St. Nicolas. Sous sa longue et passionnante syndicature, non seulement sa commune, mais aussi Lausanne Région et l'Union des Communes Vaudoises, ont profité de ses compétences. Homme visionnaire, il avait mis en 2009 son talent d'expert comptable au service de la réforme de la péréquation. Son crédo : il n'y aura ni gagnant, ni perdant, mais qu'égalité de traitement. Ce discours ne ravit pas tout le monde, mais diriger c'est assumer, disait-il. Michel me disait aussi qu'une commune ne se conduit pas comme une épicerie et que des comptes d'apothicaires ne dégagent aucune vision pour appréhender l'avenir. Je vous propose donc quelques instants de recueillement à la mémoire de notre ami Michel Wehrli.

Je vous remercie.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui consacrent leur fin de journée « à la bonne cause ». Un salut aussi à MM. Kunz et Ziegler, directeur général, respectivement directeur-adjoint de la société d'exploitation de Beaulieu, pour laquelle nombre d'entre vous ont décidé de répondre favorablement à l'OPA amicale du Groupe bâlois MCH. Beaulieu et Lausanne Région représentent un mariage de raison mais passionnant depuis une décennie, et nous ferons tout pour que cela perdure.

J'ai aussi l'honneur de saluer la présence de Mme la Présidente du Conseil communal de Pully, Mme Annie Mumenthaler, ainsi que celle de M. Jean-Claude Rochat, Magistrat à la Cour des comptes. Sachez, Monsieur le Juge, que notre association est un exemple en matière de gestion des deniers publics, des miracles étant exigés avec les sommes qui nous sont confiées. Et pour faire un clin d'œil à l'actualité, notre gestion du parc automobile est irréprochable, abonnés exclusivement à Mobility que nous sommes!

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur Lauper, Syndic de ces lieux, et dont les habitants sont connus loin à la ronde sous le sobriquet « Les chèvres ». Madame Seguin serait-elle passée par là ? A Urs d'éclairer notre lanterne, et pour ce faire, je lui cède la parole.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

L'année 2009 de notre association n'appelle pas de commentaires particuliers, hormis tout ce qui a déjà été largement présenté dans notre rapport d'activités. Je vous ferai donc grâce de propos redondants avec nos écrits. Un événement particulier mérite néanmoins que l'on s'y arrête brièvement ; je veux parler de la première édition de la Journée sportive régionale.

Le dimanche 4 octobre, nos 29 communes se sont mobilisées pour promouvoir une activité générant du mouvement. Nonobstant le fait que bouger c'est bon pour la santé, vous avez démontré, à vos habitants et aux gens d'ici et d'ailleurs, que bouger c'est bon aussi pour le moral. Nous avons reçu de très nombreux témoignages spontanés pour nous remercier d'avoir organisé « autre chose ». Cet « autre chose » nous vous le devons, ainsi qu'à toutes les personnes que vous avez réussi à mobiliser, et qui ont gardé le sourire tout au long de la journée. Alors, au nom des habitants de notre belle région, tout simplement MERCI.

Le passé étant écrit, et l'avenir se lisant surtout dans le marc de café, voici quelques nouvelles sur les activités en cours au sein de nos trois départements.

Je commencerai par celui des **Affaires régionales**. Sans vague, mais avec efficacité, nos commissions thématiques poursuivent leurs travaux avec pour objectif de trouver une solution aux problèmes qui leurs sont soumis, et non l'inverse ! Aujourd'hui, je ferai un « arrêt sur images » sur un travail en cours au sein de notre commission « Toxicomanie ».

Cette commission gère un projet-pilote, intitulé « Clever Club » lors de la demande budgétaire et qui s'est francisé pour s'intituler maintenant ANIMATION ADOS. Mandaté pour développer ce projet, L'ISPA – Institut suisse pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies – réalise un chapitre sur le thème de l'estime de soi des jeunes, ainsi qu'un blog à leur intention. Celui-ci sera inséré sur le site romand destiné aux ados [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch). Notre démarche s'inscrit dans la ligne tracée depuis la création de la Commission Toxicomanie, à savoir favoriser le développement de toutes solutions s'inscrivant dans la prévention.

Les travaux des autres commissions vous seront, quand à eux, présentés dans mon rapport d'automne. Votre Bureau de Coordination espère sincèrement que le dossier relatif à la gestion des déchets, respectivement du financement de leur élimination, et ouvert en début de législature, trouvera un aboutissement cantonal avant une mise sous contrainte par les instances fédérales. Nos députés seraient donc bien inspirés, sur ce dossier du moins, d'enterrer les haches de guerres partisans et d'œuvrer ensemble pour fournir aux collectivités locales une solution unique, qui ne sera dès lors pas source de conflits stériles entre communes.

Il y a 24 heures, nous avons applaudi à Beaulieu les lauréats 2010 de la 8<sup>ème</sup> édition des Trophées PERL, organisée par notre département **Promotion économique**. Cette année, les communes de Lausanne, de Cheseaux et le site de l'EPFL ont été à l'honneur. Cette manifestation, qui est devenue un « Must » économique largement au-delà de notre région, et ce quand bien même seules les entreprises de celle-ci peuvent concourir, répond parfaitement à nos attentes, fixées lors de la création du Trophée. Lorsque les Pouvoirs publics s'immiscent dans l'économie, on parle volontiers d'hérésie, sauf quand l'argent public se transforme en « manne céleste ». Les récents déboires d'une certaine compagnie d'aviation et de la banque qui l'avait (aussi) laissé coulé sont là pour nous rappeler le côté éphémère des propos des doctrinaires.

Notre Trophée PERL s'inscrit donc aux antipodes de ce qui précède, et si notre Jury est intraitable sur les conditions d'accès aux prix, les gagnants ne nous sont redevables d'aucune

contrepartie, si ce n'est celle morale de réussir le projet entrepreneurial. Et là, à ce jour, le but est atteint à 100 %. Quatre chiffres marquent les 8 éditions PERL : 179 dossiers, 28 lauréats, 670'000.- distribués, zéro faillites. Merci à toutes les personnes qui sont les chevilles ouvrières de ce succès, entreprises incluses.

Le dossier **Agglomération** continue à solliciter très fortement nos 18 communes concernées par le PALM. Après avoir dû souquer ferme pour déposer fin 2009 auprès de la Confédération, dans des délais que celle-ci a raccourci « à la dernière minute », la version complétée des avant-projets sommaires admis en priorité « A », la Berne fédérale nous demande de leur fournir le même travail pour les objets classés « B » pour fin 2011, quand bien même les travaux ne pourront pas débiter avant 2016. Comme le disait hier soir, ironiquement avec l'accent Suisse allemand, M. l'Ambassadeur Luzius Wasescha, lors de sa conférence à l'issue du Trophée PERL, « à Berne les bureaucrates grattent le papier pour chercher les problèmes ».

Plus inquiétantes sont les nouvelles en provenance du Ministre Merz, qui d'ores et déjà se réserve de verser avec quelques années de décalage, les participations du Fonds d'infrastructures. Lorsque l'on sait que certains projets sont subventionnés jusqu'à 40 %, et que la Confédération ne versera pas d'intérêts de retard, nous manifestons aujourd'hui notre réelle inquiétude de voir certains projets passer tout simplement « à la trappe », si les communes concernées et le canton ne manifestent pas une forte volonté d'aboutir.

En compagnie des présidents des cinq Schémas directeurs, nous avons rencontré mi-mars une délégation du Conseil d'Etat, conduite par M. le Président Broulis, pour faire part de nos interrogations. Après les habituels échanges qui débutent par des positions figées, la discussion a pu aborder le fond du problème. Nous avons aussi insisté sur le fait que les communes concernées par des projets d'agglomérations ne sont pas les seules à attendre une aide concrète du canton, mais que toutes les communes vaudoises, donc 11 de Lausanne Région, subissent les graves conséquences d'un entretien minimaliste des routes cantonales. Nous avons donc demandé très explicitement la levée du moratoire sur la participation de l'Etat à l'entretien des routes cantonales, en traversée de localité, voire la suppression de l'art. 56 de la Loi sur les routes.

La rencontre s'est conclue par la décision de terminer dans les meilleurs délais les études des avant-projets du PALM, avant toute détermination sur une nouvelle clé de répartition du coût des travaux, aujourd'hui principalement à charge des communes. Puisse le canton prendre la mesure du défi qui attend les cinq agglomérations concernées ; il n'en va pas que du confort de ses habitants et d'un environnement préservé pour les générations à venir, mais de la vitalité économique du Pays de Vaud. Si les comptes de l'Etat, donc de la plupart des communes, ont une mine à faire pâlir de jalousie nos grands banquiers helvétiques, ils le doivent au travail des contribuables, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales. Le canton doit aussi admettre, une fois pour toute, que son disponible fiscal est deux fois plus élevé que celui des communes. Alors, avant que les entreprises ne plient bagages à défaut de baisser les bras, il est grand temps que le canton mette en place une vraie politique de rattrapage des investissements qu'il a laissé dormir durant plus d'une décennie. Sans avoir mandaté une Haute Ecole pour fixer le chiffre, je l'estime à 2 milliards. Vous avez dit le montant cumulé des bénéfices 2008 – 2009 ?

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim*

Belmont, le 22 avril 2010